



Communiqué de presse

Paris, le 5 juillet 2017

Relations entre Canal + et les sociétés d'auteurs

Les dirigeants du groupe Canal + ont été reçus ce jour par le cabinet de la ministre de la Culture pour évoquer la question des relations avec les sociétés d'auteurs.

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, rappelle que le groupe Canal +, en tant que premier financeur du cinéma et l'un des principaux financeurs de la production audiovisuelle, joue un rôle particulier dans l'écosystème de la création française.

Aucune stratégie de réduction des coûts, fût-elle justifiée par la volonté d'améliorer la situation financière, ne saurait exonérer une entreprise des obligations qui découlent de ses contrats avec les sociétés d'auteurs. Ces contrats permettent la rémunération de dizaines de milliers d'auteurs et de créateurs pour la diffusion de leurs œuvres et doivent être nécessairement préservés.

La ministre de la Culture appelle donc de ses vœux une conclusion rapide des discussions en cours entre Canal + et les sociétés d'auteurs.

« En tant que ministre de la Culture, je mets la juste rémunération des auteurs et des créateurs au cœur de mes priorités. J'en fais un combat essentiel au niveau national et au niveau européen, dans le cadre de la révision de la directive sur le droit d'auteur », a indiqué Françoise Nyssen.